



**Mouvement international des droits de l'enfant, de la femme, de l'homme veuf et
de leur promotion sociale**

MIDEFEHOPS Asbl

Tel: +243 997181996,811754281

Email: asblmidefehops@gmail.com; iskalimira2013@gmail.com; [site](http://www.midefehops-asbl.org)

Web: www.midefehops-asbl.org

**LES ACTIVITES REALISEES PAR MIDEFEHOPS AU COURANT DE
LA SEMAINE DU 13 AU 18 JUILLET 2020**

INTRODUCTION

Dans le cadre de ses activités de protection pour le renforcement du système de justice pour mineur, la promotion des droits de l'enfant et la sensibilisation de la communauté sur le COVID 19, MIDEFEHOPS a réalisé un certain nombre d'activités au courant de la période du 13 au 18 juillet 2020 dans les territoires de Rutshuru, Ville de Beni et Goma dont les détails ci-dessous.

ANTENNE DE RUTSHURU

Les activités de sensibilisation sur la prévention du corona virus, le mariage précoce, animation des émissions radio, structuration des acteurs de protection à Rubare et le Monitoring de Protection ont été planifiées et réalisées par l'équipe MIDEFEHOPS asbl au courant de la semaine du 13 au 18 Juillet 2020 dans le territoire de Rutshuru ; zone de santé de RWANGUBA ,en groupement de BWEZA ,localité de NTAMUGENGA et groupement de KISIGARI localité de BUGINA, BUHURI, NKOKWE, KANYABUSORO, KABAYA ,NTAMUGENGA, GISIZA, KALENGERA, KAKO et RUBARE.

La mission dans la réalisation de ses activités était de promouvoir le respect des différentes mesures de prévention sur le COVID 19 et le respect des droits de l'enfant dans différentes communautés. Les activités du projet DEVCO « IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR APPRENDRE » financé par l'Union Européen, exécutées en consortium NRC, WAR CHILD et MIDEFEHOPS ASBL, sont en cours d'exécution depuis 2 ans dans le territoire de Rutshuru.

Onze séances de sensibilisation ont été organisées, 4 séances des causeries éducatives et 7 séances porte à porte. De ces séances, un effectif de 81 personnes dont 35 hommes, 27 femmes, 8 garçons et 11 filles issus de 12 ménages ont pris part.

Dix-huit personnes sur 36 ont été retenues pour faciliter les activités de sensibilisation et le monitoring de protection dans la localité notamment à KAKO 2, KALENGERA 4 et RUBARE 12.

Pour atteindre une grande couche de la population, 2 émissions Radio ont été animées sur les radios RTNC et RACOVE en territoire de Rutshuru, les thèmes abordés cadraient avec la Prévention du COVID-19 et la prévention de mariage précoce.

En ce qui concerne le monitoring de protection, quelques incidents ont été enregistrés entre autre :

- Dans la soirée du 7 Juillet 2020, une fille âgée de 12 ans dans le groupement de KISIGARI, localité de KANYABUSORO, a été victime d'une viol dont l'auteur est un homme âgé de 28 ans qui après avoir consommé la boisson Mubusu, ce dernier n'a pas voulu payer et a demandé à la fille de l'accompagner à la maison pour récupérer l'argent ; en cours de route ce présumé s'est emparé de la fille pour la violer.
- En date du 10 Juillet 2020, vers 11h, au quartier Majengo, localité de Rubare, Groupement de Kisigari, un garçon âgé de 12 ans a été victime des coups et blessures volontaires dont l'auteur est sa mère biologique. la victime a été référée au CS de RUBARE.
- Un incident s'est produit dans le groupement de KISIGARI, localité de **RUBARE**, Quartier **MAJENGO** le 10 Juillet 2020, dans le groupement de **KISIGARI**, localité de **RUBARE**, Quartier de **RUBONA**, une **fil**le âgée de **8**ans a été **victime de Viol** dont l'auteur est son cousin âgé de 17ans, .l'incident s'est passé dans la maison de l'auteur. Ce dernier s'est volatilisé dans la nature et la victime a été référée au C S R RUBARE pour des soins appropriée.

ANTENNE DE BENI

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de routine réalisées par MIDEFEHOPS asbl, les activités ci-après ont été planifiées et réalisées au courant de la semaine du 13 au 18 Juillet 2020, par le staff de Beni :

- I. Assistance juridique et judiciaire des enfants en conflit avec la loi se trouvant dans l'EGEE de Beni ;
- II. Monitoring de lieux de détention ;
- III. Accompagnement psycho social des ECL devant le TPE BENI et dans l'EGEE.

-12 dossiers ont été assistés juridiquement et judiciairement pour 16 enfants en conflit avec la loi devant le Tribunal pour Enfant de Beni, tous garçons, dont leurs âges varient entre 14 à 17 ans. De ces dossiers, 2 décisions ont été rendues pour 2 enfants et tous placés dans leurs familles.

-4 dossiers sont pris en délibérés, 6 dossiers qui sont en cours d'instruction. Les manquements pour lesquels ces enfants sont poursuivis, il s'agit de viol d'enfant, vol qualifié, vol simple, destruction méchante.

Deux descentes ont été effectuées dans lieux de détentions suivant : les cachots de 4 communes de la ville de Béni, amigos du PGI de BENI, le cachot de GMI, cachot de police de protection de l'enfant et le cachot de l'Etat-major de la PNC.

Au cours du monitoring, 4 enfants dont l'âge varie entre 15 et 17 ans ont été retrouvés dans le lieu de détention : 1 dans l'amigo du PGI et 3 à la police de protection de l'enfant, tous reprochés pour vol simple. Après le suivi, leurs dossiers ont été transférés devant leur juge naturel pour l'instruction.

Un nombre de 16 enfants a bénéficié de l'accompagnement psycho social, parmi lesquels 6 nouveaux cas enrôlés au courant de la semaine et 10 autres anciens cas.

Présentement l'EGEE BENI regorge a son sein 28 enfants, parmi lesquels 13 enfants placés sous décisions judiciaires et 15 enfants placés sous ordonnance de garde préventive.

Noter que les 13 enfants placés sous décision judiciaire bénéficient d'une prise en charge en apprentissage de métiers (mécanique et coupe et couture), un paquet signé par SAVE THE CHILDREN qui intervient dans la mise en œuvre du projet * approche inter engageance sur la gestion de cas au grand nord Kivu.

ANTENNE DE GOMA

Suite au huit cas de COVID identifiés dans la prison centrale Munzenze de Goma(SAFINA) tel que déclaré par les autorités provinciales, au courant de cette semaine, les audiences prévues au Tribunal pour enfants de Goma ont été reprogrammées pour les dates du 20, 23, 24 et 27 juillet 2020 pour motif de crise sanitaire.

La poursuite de l'instruction des dossiers et le placement des enfants en conflit avec la loi, détenus à la prison Munzenze vers l'EGEE/GOMA, demeurent une préoccupation qui interpelle les acteurs de protection.

-Une séance d'accompagnement psycho-sociale des ECL hébergés a eu lieu. Au cours de ladite séance, il est constaté qu'il y a certains enfants qui ont expiré leurs mesures et attendent leur réunification vers Masisi, Rutshuru et Nyiragongo

-Deux filles(2) impliquées avec les majeurs dans un dossier reste préoccupante vu le temps qu'elles viennent de passer à l'EGEE/GOMA justifier par l'envoi par le Parquet de Grande instance de Goma du jugement dans lequel elles avaient comparues pour permettre au TPE de clôturer leur dossier

-Les mécanismes à mettre en place par les autorités judiciaires pour le déferrement des enfants détenus à la prison centrale Munzenze est une urgence

DIFFUCULTE RENCONTREE

La situation actuelle est devenue calamiteuse dans les lieux de détention de Goma notamment sur le plan sanitaire ; les enfants souffrent de la gale et court le risque de propagation du COVID 19, alimentaire puisque ils mangent une seule fois par jour avec un repas insignifiant et Beni où 28 enfants se partagent 3Kg de riz et cela une seule fois par jour. La prise en charge alimentaire des enfants en conflit avec la loi qui était assuré par la CICR est déjà à sa fin. C'est un besoin qui nécessite une intervention humanitaire urgente pour la survie de ses enfants privés de liberté.

RECOMMANDATION

Les difficultés que traversent les enfants en conflit avec la loi dans les lieux de détention de Goma et BENI nécessitent des plaidoyers auprès des autorités provinciales et autres partenaires de protection pour un appui alimentaire, sanitaire et juridique urgent afin de réduire les risques qui pourront y survenir et surtout pendant ce moment de COVID 19

CONCLUSION

Les activités de protection réalisées par MIDEFEHOPS en faveur des enfants et la sensibilisation de la communauté sur le COVID 19 dans les lieux planifiés se sont bien déroulées mais face aux différentes difficultés enregistrées lors des activités beaucoup reste encore à faire et nécessite un plaidoyer pour la promotion des droits des enfants afin qu'ils retrouvent une vie épanouissante au sein de la communauté.

Fait à Goma, le 20 Juillet 2020

Par Namahanga Arhahamoba chargée de Communication